

**RECEN-UEMOA
PLAN D'ACTION
STRATEGIQUES
2013**

AXE SPECIFIQUE 1: Rendre effective l'autonomie financière des CENTIF

Actions concrètes à mener	Objectifs opérationnels	Echéance	Indicateurs de résultat	Preuves de réalisation
Politique d'action 1: Poursuite des démarches en vue d'obtenir le financement des budgets des CENTIF par les Institutions de l'UEMOA conformément à la réglementation communautaire en matière de LBC/FT				
1. Poursuite des démarches pour donner au RECEN-UEMOA, les moyens juridiques d'un partenariat avec les Institutions de l'UEMOA de manière à faciliter la contribution de celles-ci au financement des budgets des CENTIF	Poursuivre les démarches auprès des Autorités de l'UEMOA pour reconnaître le RECEN par l'UEMOA	30 juin	- Texte formalisant la reconnaissance du RECEN par l'UEMOA	Rapport des rencontres
2. Entreprendre des négociations avec des partenaires au développement en vue d'obtenir leur appui financier (ONU/DC/ BAD/ Coopération Française/ PNUD/ ACBF...) pour la conduite des programmes du RECEN et le financement des budgets des CENTIF	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter le financement des activités du RECEN ; - Renforcer les moyens financiers et matériels des CENTIF 	31 octobre	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des moyens financiers du RECEN - Augmentation des budgets des CENTIF 	<ul style="list-style-type: none"> - Courriers aux partenaires au développement - Rapport de rencontres ou Courriers réponses
Politique d'action 2: Diversification et accroissement des ressources budgétaires des CENTIF				
3. Organiser un séminaire en vue de mener la réflexion pour explorer des mécanismes de prélèvement au profit des CENTIF	- Instituer un mécanisme de prélèvement au profit des budgets des CENTIF	31 octobre	- Renforcer les capacités budgétaires des CENTIF	- Texte autorisant les prélèvements

AXE SPECIFIQUE 2: Contribuer de manière significative au renforcement des capacités d'action et d'intervention des CENTIF par l'amélioration des dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes

Actions concrètes à mener	Objectifs opérationnels	Echéance	Indicateurs de résultat	Preuves de réalisation
Politique d'action 3: Révision et adaptation des textes communautaires en matière de LBC/FT sur la base des observations issues des évaluations mutuelles				
4. Harmoniser les cadres organiques, fonctionnels et institutionnels des CENTIF	Rendre conforme le statut des CENTIF au sein de l'administration	30 novembre	Statut défini	Texte révisé
5. Organiser un séminaire régional des CENTIF pour faire des propositions en vue de la révision des textes communautaires en matière de LBC/FT	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les moyens d'action et des pouvoirs des CENTIF (pouvoir de sanction des assujettis ...) - Adapter les textes au contexte évolutif de la LBC/FT 	30 juin	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens d'actions renforcés - Les dispositions devant faire l'objet de révision déterminées et proposées aux Autorités de la BCEAO 	Rapport du séminaire
6. Faciliter l'échange d'information par la mise en place et le développement de bases de données communes aux CENTIF	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la coordination des actions de lutte contre le BC/FT - Faciliter l'échange d'informations entre les CENTIF 	30 décembre	<ul style="list-style-type: none"> - Base de données mise en place - Facilitation des échanges d'informations 	Fonctionnalité de la base de données
7. Mettre en place des Groupes de travail sectoriels au sein du RECEN (Groupe de travail des experts juridiques et financiers/ Groupe de travail des experts opérationnel/ Groupe de travail des experts en système d'information) afin de réfléchir sur la nature des instruments appropriés et le cadre de travail idoine pour l'efficacité des CENTIF	<ul style="list-style-type: none"> - Mener les réflexions pour mieux comprendre les problématiques nouvelles et de proposer des réponses adéquates 	30 juin	Création des groupes de travail	Textes de création

8. Elaborer une stratégie sous régionale de LBC/FT commune aux CENTIF (organiser un atelier de validation)	- Avoir une stratégie commune de correction des faiblesses relevées dans les dispositifs nationaux de LBC/FT	31 décembre	Stratégie sous régionale adoptée et validée.	Document de stratégie
9. Organiser deux ateliers de renforcement des capacités des membres et personnel des CENTIF (un atelier en matière de management des CRF/ un atelier de formation des analystes)	- Renforcer les capacités en matière de management de CRF et de traitement des DOS	- 30 juin - 31 déc.	Capacités des membres et du personnel des CENTIF renforcées	Rapport des ateliers

AXE SPECIFIQUE 3: Renforcer la coopération Internationale en matière de LBC/FT

Actions concrètes à mener	Objectifs opérationnels	Echéance	Indicateurs de résultat	Preuves de réalisation
Politique d'action 4: Extension du champ de coopération des CENTIF				
10. Favoriser la signature d'accords de coopération avec des Cellules de Renseignements Financiers (CRF) étrangères (notamment les CRF des pays de l'Asie avec lesquels les échanges avec l'Afrique deviennent de plus en plus importants : Arabie Saoudite, EAU, Chine ...)	Renforcer la coopération en matière d'échanges d'informations	31 décembre	Nombre d'accords signés	Copie des accords signés
11. Mettre en place une plateforme de coopération entre le RECEN-UEMOA et les autres organisations de CRF francophones	- Renforcer la coopération en matière de lutte contre le BC/FT - Faciliter l'échange d'informations	30 septembre	Renforcement de la coopération	Rapport de mise en place de la plateforme